



L'incendie du Reichstag

c'est l'incendie criminel du palais du Reichstag à Berlin, dans la nuit du 27 au 28 février 1933. Immédiatement exploité par les nazis à des fins politiques, il est suivi par la suspension des libertés individuelles et par une campagne de répression contre les communistes allemands.

L'identité du ou des incendiaires a fait l'objet de nombreux débats. Les historiens sont toujours partagés entre la thèse l'attribuant au seul communiste néerlandais Marinus van der Lubbe, et celle l'imputant aux nazis. À des fins de propagande, le nazi Göring présente l'événement comme le « début de la révolte communiste ».

Les nazis décident d'exploiter immédiatement cet incendie, et le présentent comme le signe avant-coureur d'un vaste « complot communiste ». Dès l'annonce de l'incendie et avant toute enquête, la radio affirme que les communistes ont mis le feu au Reichstag. Cette thèse est immédiatement reprise par Göring et Hitler ; elle sert de prétexte pour suspendre, via une législation d'exception, les libertés individuelles et elle constitue une base au procès qui s'ouvre à Leipzig le 21 septembre 1933.